



JOURNEE REGIONALE DES ASCEE NORMANDES



LE SAMEDI 30 MAI 2015 à BIOTROPICA



Mot de la Présidente

Traditionnellement les 6 ASCEE Normandes se réunissent une journée par an afin de partager un moment de convivialité placé sous le signe de l'amitié et aussi du sport.

Cette journée, cette année, se déroule chez nous ASCEE 76 et nous avons choisi avec mon comité directeur de vous la faire passer à BIOTRIPICA, site magnifique où 6000 m2 d'activités se passeront sous les « Tropiques ». Elle aura lieu le samedi 30 mai prochain.

Lors de cette journée une multitude d'activités sportives, culturelles et festives se dérouleront. Comme il se doit cette journée se terminera par un dîner dansant, juste récompense d'une journée très chargée.

Vous trouverez ci-après tous les détails, règlements et multiples infos nécessaires au bon déroulement de notre journée « SLC – Sports Loisirs Culture ASCEE 76 -

Inscrivez-vous vite à l'aide du bulletin joint à la fin de ce document et attention nous ne pourrons pas dépasser 200 personnes.

Amitiés Ascéistes,

***Josée PALIN
Présidente de l'ASCEE 76***

Plan d'accès

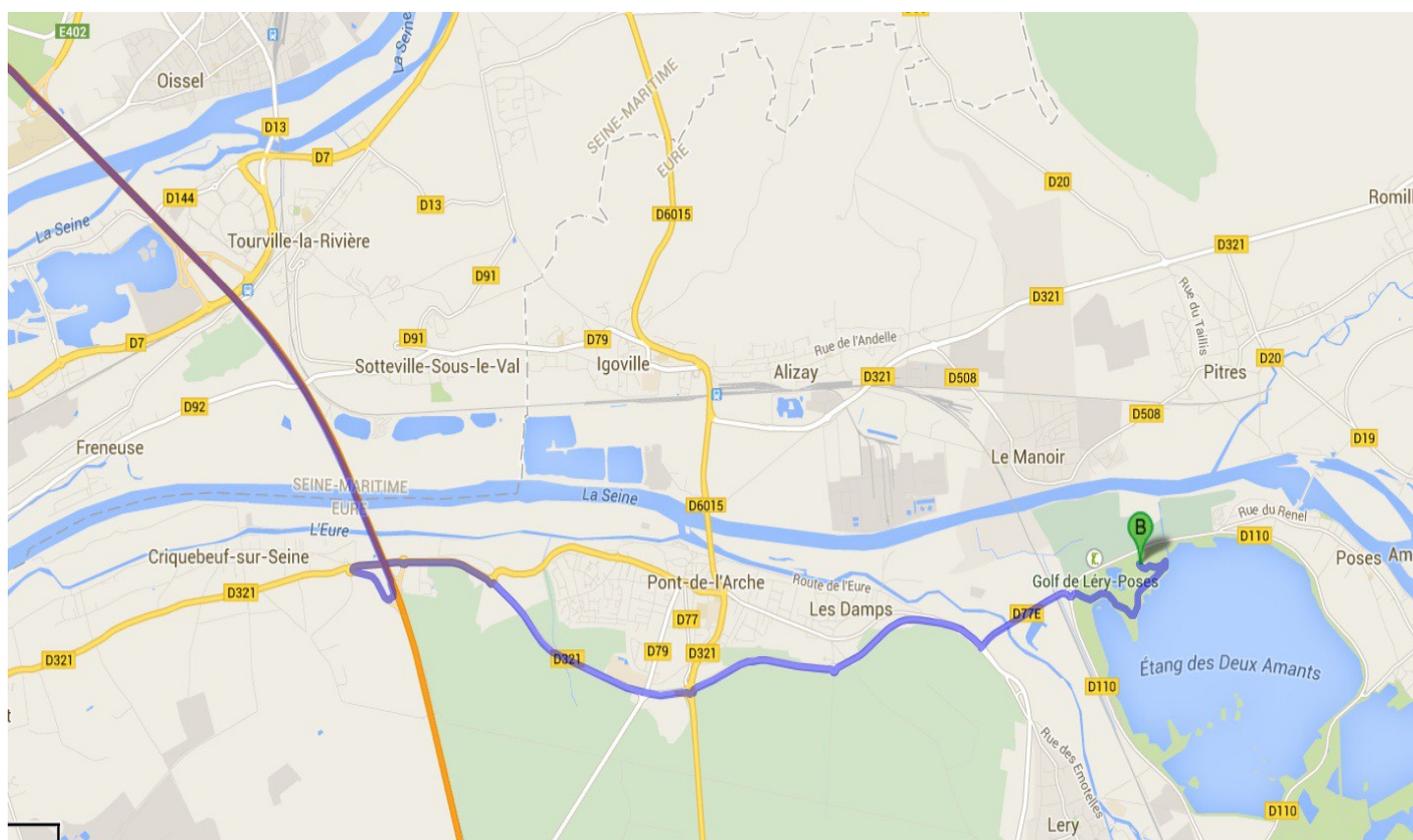
Le site de Biotropica se situe à 30 minutes de ROUEN

Suivre la direction de Pont de l'Arche, puis de la Base de Loisirs de Léry Poses et / ou du Golf le « Cotton Club ».

GPS : Indiquer en ville "Val de Reuil (27 100)" et en nom de rue « La Coudrette »

Autoroute A13 : Prendre la sortie 20 en direction de Pont de l'Arche, puis suivre la direction de la Base de Loisirs de Léry Poses et / ou du Golf le « Cotton Club ».

Le parking est payant : 4 € par voiture et 20 € pour un car



Programme de la journée

9H **Accueil des Participants**
Café, petits gâteaux
Distribution du questionnaire Culture

9H30 **Départ pour les activités sportives :**
Pétanque (journée)
Randonnée pédestre (matin)
Initiation au Golf (matin)
Initiation Tir-à-l'arc (matin)
Challenge Pédalos (matin)
Vélo – VTT (journée)

sans oublier les activités cérébrales avec un questionnaire sur la Serre pour les enfants et sur la Normandie ainsi que la Serre pour les adultes.

12H00 **interruption des activités**

12H15 **Déjeuner sous forme de buffet dans le restaurant de la Serre**

14H00 **Visite de la Serre de Biotropica (6000m²)**
A la fin de la visite de la serre, les questionnaires culturels (enfants et adultes) devront nous être remis.

15H30 **Fin de la visite, reprise des activités :**
- Pétanque,
- vélo – VTT
- Challenge Mini-golf et Course d'orientation

17H30/18H **Fin des activités**

19H00 **Pot de l'amitié et remise des récompenses**

20H30 **Dîner dansant à Biotropica**

*** Les horaires des activités peuvent varier en fonction du déroulement de la journée.**

Tout au long de la journée vous pourrez profiter des pédalos et téléskis avec participation.

REGLEMENT GENERAL

Toute personne qui désire participer à cette journée sportive doit être adhérente à son ASCEE et posséder sa carte en cours de validité.

La composition des équipes devra être pré-établie pour le matin même de la manifestation.

Tout joueur inscrit dans une équipe n'aura pas la possibilité de jouer avec une autre ASCEE. Cette démarche pourra par contre être faite avant les inscriptions par une ASCEE qui désirerait compléter son équipe.

Les équipes peuvent être féminines, masculines ou mixtes.

L'ASCEE 76 se réserve le droit de modifier les règlements des différentes disciplines afin de tenir compte du nombre de participants, des impératifs horaires et d'éventuels désagréments météorologiques.

Pour tous les sports se pratiquant en salle, il est exigé de se munir de tennis propres et non marquantes.

Pensez à emmener votre matériel (raquette, boules de pétanque, VTT, etc)

Un arbitre devra être désigné pour chacune des disciplines.

Les animaux ne sont pas admis.

Cette journée donnera lieu à deux classements :

- le premier propre à chaque activité,**
- le second qui sera le classement général par ASCEE sur l'ensemble des activités.**

Les points attribués pour chaque classement sont précisés dans chaque règlement.

L'ASCEE 76 décline toute responsabilité en cas d'incidents ou d'accident survenant à la suite du non respect des règlements.

ANIMATIONS ENFANTS

ARTICLE 1 :

Le nombre de participants est limité à 100.

ARTICLE 2 :

Un animateur titulaire BAFA et un autre en cours de l'obtention seront présents pour encadrer les enfants. Ils seront aidés par d'autres personnes si le nombre d'enfants l'impose.

Afin de mettre en place des activités adaptées à leur âge, les enfants seront répartis en 2 groupes :

– 3 à 6 ans

– 7 à 12 ans.

Pour une bonne organisation, pensez à compléter la fiche d'inscription en fin de dossier.

ARTICLE 3 :

Les enfants seront accueillis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Les enfants devront être vêtus de vêtements peu fragiles.

Il est souhaitable qu'ils portent des baskets.

En dehors de ces horaires, ils sont sous la responsabilité de leurs parents.

ARTICLE 4 :

Le numéro de téléphone portable d'un parent présent sur site est obligatoire, faute de quoi, l'enfant ne pourra pas être accueilli par l'équipe encadrante.

ARTICLE 5 :

Chaque participant donnera 1 point à son ASCEE.

PETANQUE

Le tournoi se déroulera sur la journée. S'il y a suffisamment d'équipes féminines, un classement spécifique les récompensera.

ARTICLE 1 :

Le concours se déroulera en DOUBLETTE. Chaque joueur devra se munir de trois boules. Chaque équipe devra se munir d'un cochonnet et du nécessaire pour mesurer.

ARTICLE 2 :

Les parties se dérouleront suivant le règlement de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal soit en treize points. Selon le nombre d'inscrits, les éliminatoires s'effectueront en tableau qualificatif suivi d'une élimination directe ou sous forme d'un championnat.

ARTICLE 3 :

Le classement sera établi en fonction du nombre de parties gagnées puis, en cas d'égalité, en fonction des différences de points obtenus.

ARTICLE 4 :

Pour le classement général, chaque équipe donnera à son ASCEE :

Équipe gagnante	7 points
Équipe finaliste	5 points
Équipes ½ finaliste	4 points
Équipes ¼ finaliste	3 points
Équipes participantes	1 point

Un bonus de 3 points est accordé aux équipes féminines

RANDONNEE PEDESTRE

ARTICLE 1 :

Le nombre de participants par ASCEE n'est pas limité.

Aucun certificat médical n'est demandé.

Il est impératif d'être bien chaussé, va nu pied ou autres similaires interdits.

Prévoir casquette et coupe vent.

ARTICLE 2 :

Randonnée(s) proposée(s) : Distances habituelles d'environ 10 km (vous sera reprécisé)

ARTICLE 3 :

1 point par participant

COURSE D'ORIENTATION

ARTICLE 1 :

Le nombre de participants par ASCEE n'est pas limité.

Aucun certificat médical n'est demandé.

Il est impératif d'être bien chaussé, va nu pied ou autres similaires interdits.

Prévoir casquette et coupe vent.

ARTICLE 2 :

Course proposée : une vingtaine de balises sont réparties sur la base nautique. À l'aide d'une carte IGN qui sera fournie, il conviendra de les retrouver et de poinçonner un carton à chacune d'elles.

Durée estimée entre 1 h 00 et 1h 30

ARTICLE 3 :

1 point par participant,

1 point par balise retrouvée

3 points bonus au 1^{er}

2 points bonus au 2^{ème}

1 point bonus au 3^{ème}

VELO

La sortie sera adaptée au nombre de personnes inscrites.

ARTICLE 1 :

Dès son arrivée, chaque participant devra s'équiper d'une tenue de cycliste.

Prévoir son vélo en bon état, le casque est obligatoire, éventuellement un gilet fluorescent et un bidon pour boire sur le parcours.

ARTICLE 2 :

Parcours proposé(s) : Vous seront présentés sur place.

ARTICLE 3 :

1 point par participant

3 points de bonus pour le 1^{er}

2 points de bonus pour le 2^{ème}

1 point de bonus pour le 3^{ème}

VTT

La sortie sera adaptée au nombre de personnes inscrites.

ARTICLE 1 :

Dès son arrivée, chaque participant devra s'équiper d'une tenue adéquate.

Prévoir son vélo en bon état, le casque est obligatoire, éventuellement un gilet fluorescent et un bidon pour boire sur le parcours.

ARTICLE 2 :

Parcours proposé(s) : Une carte du parcours sera remise au moment du départ.
Durée du parcours environ 1 h 30

ARTICLE 3 :

1 point par participant

3 points de bonus pour le 1^{er}

2 points de bonus pour le 2^{ème}

1 point de bonus pour le 3^{ème}

PEDALO

Le règlement sera adapté au nombre d'ASCEE représentées et l'épreuve pourra être modifiée.

ARTICLE 1 :

Chaque participant devra remplir l'attestation qui lui sera présentée, attestant qu'il sait nager.

Il devra revêtir un gilet de sauvetage qui lui sera fourni.

ARTICLE 2 :

Par ASCEE des équipes de deux personnes par pédalo seront constituées et devront faire le parcours indiqué avec un temps qui sera comptabilisé. Un classement sera effectué à l'issue de l'épreuve.

L'ASCEE 76 décline toute responsabilité en cas d'incidents ou d'accident survenant à la suite du non respect du règlement lié à l'épreuve et à l'usage des pédalos.

MINI-GOLF

ARTICLE 1 :

Le concours se déroulera en DOUBLETTE.

ARTICLE 2 :

Les parties se dérouleront suivant le règlement du mini-golf local et des propositions faites pour le nombre de coups joués.

ARTICLE 3 :

Le classement sera établi par binôme, l'équipe gagnante étant celle qui aura fait le plus petit nombre de coups cumulés pour les 2 joueurs. En cas d'égalité de coups, les équipes seront départagées en fonction de l'âge des participants.

ARTICLE 4 :

Pour le classement général, chaque équipe donnera à son ASCEE :

premier (plus petit nombre de coups)	7 points
second	5 points
troisième	4 points
quatrième	3 points

+ Équipes participantes	1 point
+ si un membre de l'équipe à moins de 14 ans	1 point

QUESTIONNAIRE CULTUREL

ARTICLE 1 :

**Dès son arrivée, chaque participant se verra remettre un questionnaire culturel.
Les thèmes seront :**

- La serre Biotropica pour les enfants.**
- La Serre BIOTROPICA et la Normandie pour les adultes.**

ARTICLE 2 :

Les questionnaires seront à remettre au plus tard à 15h30.

ARTICLE 3 :

1 bonne réponse

1 point

FICHE INDIVIDUELLE OU FAMILIALE

NOM Prénom de l'adhérent :		ASCEE N°76Cerema N° carte ASCEE : 00
		N° téléphone portable :
Prénoms des participants	Date de naissance	Intolérances alimentaires : oui – non Si oui indiquer lesquelles
-	-	
-	-	
-	-	
-	-	
-	-	
-	-	

En cas d'inscription aux activités d'un enfant, le numéro de téléphone portable d'un parent présent sur site est obligatoire.

Nom Prénom	REPAS			Activités matin			Activités après midi		Activités journée			
	Midi	Soirée	Midi + Soirée	rando	Initiation Golf	Initiation Tir à l'arc	Challenge pédalo	Course d'orientation	Mini golf	Questionnaires culturels	Vélo et VTT	pétanque

FICHE RECAPITULATIVE INSCRIPTION AUX REPAS

Nom – Prénom de l'adhérent :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone mobile :

	TARIF	NOMBRE	TOTAL
Petit-déjeuner + repas du midi + visite Biotropica	Enfant(s) de 0 à 10 ans	gratuit	€
	Adulte(s)	x 10 €	€
	Extérieur(s)	X 20 €	€
Petit-déjeuner + repas du midi + visite Biotropica + dîner dansant	Enfant(s) (jusqu'à 12 ans)	x 5 €	€
	Adulte(s)	x 20 €	€
	Extérieur(s)	X 30 €	€
Dîner dansant seul	Enfant(s) (jusqu'à 12 ans)	x 5 €	€
	Adulte(s)	x 10 €	€
	Extérieur(s)	X 20 €	€
TOTAL :			€

Les fiches d'inscription (repas et activités) devront être transmises à Cécile NORMAND (DITM/GESM) accompagnées du règlement correspondant (chèque à l'ordre de l'**ASCE76CETE**).

La date limite de réception des fiches d'inscription est fixée au **29 avril 2015**.

Journée Sports-Loisirs-Culture 2015

Fiche sanitaire

Avertissement : Cette fiche est personnelle.

Si elle n'est pas utilisée lors du challenge, elle restera confidentielle et sera détruite.

Elle a juste pour but de faciliter les soins et de renseigner les secours en cas d'accident pendant la manifestation.

Quand vous l'aurez remplie, vous l'insérerez dans une enveloppe à votre nom et vous la joindrez à votre inscription. Elle sera alors remise à l'organisateur présent sur cette journée SLC et ne sera, bien sûr, ouverte qu'en cas de besoin. Si elle n'est pas utilisée, elle sera détruite.

ASCE : 76Cerema

Nom :

Prénom :

Coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident :

Votre groupe sanguin :

Allergies alimentaires:

Avez-vous des problèmes particuliers que vous souhaiteriez signaler :

Journée Sports-Loisirs-Culture 2015
Droit à l'image

Par principe, toute personne, quelle que soit sa notoriété, dispose sur son image et sur l'utilisation qui en est faite d'un droit exclusif et peut s'opposer à sa reproduction et diffusion sans son autorisation.

À l'occasion de chaque activité proposée par l'ASCEE 76, vous, et vos enfants, êtes susceptibles d'être photographiés. Ces images pourront être diffusées dans le cadre de l'association sur support imprimé mais aussi sur le site internet de l'ASCEE.

Si vous acceptez l'utilisation des photographies prises dans le cadre des activités de l'association, vous voudrez bien retourner avec votre bulletin d'adhésion, les formulaires nous autorisant à reproduire et diffuser les photographies numériques ou imprimées sur lesquelles vous ou vos enfants apparaissent.

L'autorisation obtenue ci-dessous n'est qu'une autorisation de principe, il est nécessaire que chaque personne majeure signe un formulaire, les parents devant remplir le formulaire concernant les mineurs dont ils sont responsables.

En ce qui concerne les images prises dans des lieux publics, une autorisation n'est nécessaire que pour une ou des personnes qui sont isolées et reconnaissables. Vous êtes informés du droit que vous détenez de faire modifier, rectifier ou supprimer les données personnelles vous concernant mises en ligne. En particulier, vous conservez la possibilité de vous opposer à l'utilisation de votre image lors d'une activité spécifique même si vous avez donné votre autorisation de manière générale lors de votre adhésion. Dans ce cas, il conviendra de le mentionner lors de votre inscription.

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE

Je soussigné(e) (nom, prénom)

..... (ASCEE)

*** J'autorise l'ASCEE 76 à utiliser les photographies prises lors de manifestations organisées par l'association et me représentant, moi ou mes enfants mineurs.**

*** Je n'autorise pas la publication de ma photographie**

Fait à, le

(signature)

un exemplaire par famille